

## Compte rendu de la Séance du 03 Juillet 2020

---

**Objet :** Élections du Maire et des adjoints – Cliquez [ici](#)

**Objet :** Indemnités de fonction du maire et des adjoints – Cliquez [ici](#)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Vu le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du décret n°85-1148 du 24 octobre 1985 relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'État, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des Établissements publics d'hospitalisation ;

Vu les arrêtés municipaux du 03 Juillet 2020 portant délégation de fonction aux adjoints au Maire ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la Loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au maire, étant entendu que les crédits nécessaires seront inscrits au budget ;

Considérant que la commune compte 248 habitants ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, a décidé de fixer, à compter du 03 Juillet 2020,

- Le montant des indemnités de fonction des adjoints au Maire au taux maximal de l'indice brut de fin de carrière de la Fonction Publique Territoriale soit 9.9%.

Les Indemnités de fonction des adjoints seront partagées de la façon suivante :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : 4.90% de l'indice brut de fin de carrière de la Fonction Publique Territoriale.
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : 2.50% de l'indice brut de fin de carrière de la Fonction Publique Territoriale.
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : 2.50% de l'indice brut de fin de carrière de la Fonction Publique Territoriale

Ces indemnités seront versées mensuellement. Elles bénéficieront automatiquement des revalorisations décidées par décrets ou arrêtés ministériels.

**Objet :** Délégations aux Adjoints.

Il a été attribué les délégations de fonctions suivantes aux Adjoints :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : délégation de fonctions pour toutes les affaires concernant le foncier bâti et non bâti de la commune ainsi que pour les affaires scolaires.
- 2<sup>ème</sup> adjoint : délégation de fonctions pour les travaux d'entretien et les travaux du réseau routier ainsi que pour la gestion de l'emploi du temps de l'Adjoint Technique.
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : délégation de fonctions pour tout ce qui concerne la communication ainsi que pour la gestion du site Internet de la commune

**Objet :** Taux d'imposition 2020

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil Municipal les taux d'imposition des taxes directes locales appliqués en 2019:

- Taxe d'habitation : 6.43%
- Taxe foncière propriété bâtie : 7.53%
- Taxe foncière propriété non bâtie : 68.90 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote les taux suivants pour 2020 :

- Taxe foncière propriété bâtie : 7.53 %
- Taxe foncière propriété non bâtie : 68.90 %

**Objet :** Délégués au SIRTOM

Le Conseil Municipal a désigné les délégués du SIRTOM, soit un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune à son Comité Syndical. Cette désignation sera soumise à la Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour qui lui adressera l'ensemble de ses représentants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, a désigné :

- Délégué titulaire : Mr MAURY Jean-Louis
- Délégué suppléant : Mr PROPICE Pierre

**Objet :** Délégués au Secteur Intercommunal d'Électrification.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune est membre de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19). A ce titre, le Conseil Municipal doit élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants appelés à siéger au Secteur Intercommunal d'Électrification de Lubersac.

Monsieur MAURY Jean-Louis et Monsieur DAUDE Christophe sont candidats pour être délégués titulaires et Madame SARTOUT Claire et Madame ROUGERIE Michèle sont candidates pour être déléguées suppléantes.

Le Conseil Municipal procède au vote,

Sont élus à l'unanimité pour représenter la commune au Secteur Intercommunal d'Électrification de Lubersac:

- Délégués titulaires :
  - MR MAURY Jean-Louis La Chassagne 19510 BENAYES
  - MR DAUDE Christophe Les Moreilles 19510 BENAYES
- Déléguées suppléantes :
  - Madame SARTOUT Claire Les Landes 19510 BENAYES
  - Madame ROUGERIE Michèle Crouzillac 19510 BENAYES

**Objet :** Délégués du Syndicat des Eaux de l'Auvézère.

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal qu'il était nécessaire, suite au renouvellement du Conseil Municipal, de désigner de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour représenter la commune au sein du Syndicat des Eaux de l'Auvézère.

Le Conseil Municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire, a désigné :

- Délégués titulaires : Monsieur SADARNAC Jean-Claude et Monsieur LAVAUD serge.
- Délégués suppléants : Madame CHASSAGNE Odile et Monsieur BUISSON Lionel.

**Objet :** Commission Communale des Impôts Directs.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Communale des Impôts directs doit être renouvelée. Cette commission comprend le Maire qui en assure la présidence et six commissaires. De ce fait, le

Conseil Municipal doit établir une liste comportant douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants.

La Direction des Services Fiscaux désignera ensuite les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal a établi la liste suivante :

Commissaires titulaires :

1. Mr Lavaud Denis (Salon-La-Tour)
2. Mr Duchantre Alain
3. Mr Daude Marc
4. Mr Sage Lionel
5. Mme Lavergne Sandrine
6. Mr Nouaille Michel
7. Mr Sadarnac Jean-Claude
8. Mr Buisson Pascal
9. Mr de Montbron Henri
10. Mr Lascaud Jean-François
11. Mr Chassagne Denis
12. Mme Lespinas Fernande

Commissaires suppléants :

1. Mr Lapierre René
2. Mr Feydel Laurent
3. Mr Siauve Marcel
4. Mr Guirkinger Sylvain
5. Mme Rougerie Michèle
6. Mr Rivière Jean-Pierre
7. Mr Lage Jean (Lubersac)
8. Mr Montintin Alain
9. Mme Le Tano Fabienne
10. Mme Verdier Jeannette
11. Mme Naulet Nathalie
12. Mme Moulinard Nadine